

EDITORIAL



Par
Nicolas Le Quintrec
Secrétaire fédéral chargé des
relations avec les syndicats
et les associations

Promouvoir la société providence

La campagne référendaire met en évidence une attente forte en matière économique et sociale. Le résultat du vote exprime un véritable appel en direction du politique pour qu'il s'empare des leviers du développement territorial.

Le champ de l'économie des services si décrié ces derniers temps représente en France près de 75 % des emplois. Il constitue un véritable enjeu au regard des défis de notre époque notamment dans le secteur des services à la personne. Dans ce secteur, cette économie est en croissance constante et s'appuie sur une diversité de pratiques dont nombreuses sont celles qui se réfèrent au modèle social libéral autour du mandatement et du gré à gré. En Bretagne, ce marché attire de nouveaux acteurs privés (S.A, entreprises nationales...) en capacité de répondre sous couvert d'associations ad hoc à tous les appels d'offre dans le but de satisfaire les dividendes de leurs actionnaires.

Plus que jamais, nous devons rappeler la primauté du sens de l'action sur les intérêts financiers. Il ne suffit pas d'énoncer un ensemble de droits, mais bien de bâtir une organisation à somme positive pour la collectivité, les usagers, les acteurs organisés et les professionnels. A l'occasion de la présentation du projet de loi du gouvernement sur le développement des services à la personne, il importe d'affirmer un choix politique pour répondre au double enjeu de la quantité et de la qualité. Pour ma part, il convient de contractualiser cette économie avec le "1/3 secteur" dans le cadre du champ des missions de service public en confortant le principe prestataire.

Seul, ce choix permettra de satisfaire l'évolution des besoins en matière de prévention (maltraitance, épuisement des aidants naturels ou professionnels...), de compétences (qualification, formation continue, référentiels de pratiques...), de conditions de travail (réplication des conventions collectives, réduction de la précarité...), de développement (filières professionnelles, infrastructures, réseaux inter-institutionnels et interdisciplinaires, solvabilisation...) et de valorisation de l'action publique et de l'économie sociale (co-responsabilité et coopération dans l'action, "gouvernance", clarification du rôle des CCAS...).

Au moment où le modèle social français pose question, nous avons la possibilité d'optimiser une économie locale durable créatrice d'emplois. La volonté politique ne doit pas faire défaut. Il appartient au Parti Socialiste d'en être l'initiateur en inscrivant au cœur de son projet 2007 l'émergence d'une "société providence".

La politique de l'emploi à l'épreuve des faits

Le "nouveau" gouvernement fait donc de l'emploi sa priorité ! Affichée également comme la priorité du gouvernement Raffarin, ce dernier, après avoir démonté les dispositifs mis en place par le gouvernement Jospin, n'a pourtant pas brillé par ses résultats. Il a donc été décidé de changer d'orientation en s'inspirant, soi-disant, du modèle danois, mais en appliquant en réalité le modèle anglo-saxon. Le Secrétariat national à l'Emploi dirigé par Eric Besson nous livre quelques éléments d'analyse éclairants...

Depuis que la droite est au pouvoir, la France compte 230 100 demandeurs d'emploi supplémentaires (catégorie 1), et 56.800 emplois en moins. Avec 10,2% de sa population active au chômage, la France se classe au 21ème rang de l'Union européenne en termes de chômage ; seuls l'Espagne, le Portugal, la Slovaquie et la Pologne font moins bien. De même, la France se classe 21ème sur 25 en terme de chômage des jeunes, avec un taux de 23,9%.

Croissance, emploi : les pâles alibis du gouvernement

Une simple comparaison avec le passé démontre que c'est la politique économique et la politique de l'emploi qui sont la cause du chômage et non la conjoncture économique liée au cours du pétrole. En mars 2005, celui-ci (moyenne sur le mois) est de 40,29 euros (53,1 dollars), et la hausse est de 31% par rapport à novembre 2004. En novembre 2000, le cours du pétrole était de 38 euros, et la hausse sur un an (année 2000) était de 37 %. Les situations sont donc analogues, tant en termes de prix que d'évolution (mini "choc pétrolier"). Pourtant, les bilans divergent considérablement : la France a créé 24 000 emplois en 2004 avec un cours du pétrole sensiblement égal à celui de 2000 et avec une évolution tout aussi

EMPLOI
Tableau de bord des performances comparées des gouvernements Jospin et Raffarin

	JOSPIN	RAFFARIN
Emplois Créés*	1 126 800	-56 800
Chômeurs catégorie 1	-716 300	230 100
Chômeurs femmes	-315 800	98 900
Chômeurs - 25 ans	-193 900	62 200
Chômeurs + 50 ans	-24 500	3 800
Chômeurs > 1 an	-247 100	115 900
Chômeurs > 2 ans	-58 300	36 400
Chômeurs > 3 ans	-30 300	-8 400
Bénéficiaires du RMI*	69 850	121 100

* 30 mois

La comparaison des performances des gouvernements Jospin et Raffarin au bout de 34 mois parle d'elle-même : 1 127 000 emplois créés au cours des 34 premiers mois du gouvernement Jospin, contre 56 800 destructions d'emplois depuis la mi 2002.

brutale. Dans les mêmes conditions, nous en avons créé 560 000.

Dans sa dernière note de conjoncture, l'Insee valide la pertinence de nos critiques à l'égard de la politique de l'emploi du gouvernement et précise :

- "Les mesures générales n'auraient quasiment plus d'effet sur l'emploi en 2004 et en 2005. Le mécanisme associant réduction du temps de travail (RTT) et baisse des cotisations sociales s'est interrompu. En effet, les entreprises n'ayant pas réduit leur temps de travail n'ont plus d'incitation à le faire. Depuis le 1er juillet 2003, l'allègement Aubry II a été remplacé par l'allègement Fillon qui n'est plus conditionné par la réduction du temps de travail. (...) Les autres mesures générales existantes n'auraient également plus d'effet sur l'emploi" ;

- "En raison de la montée en charge très progressive des nouveaux dispositifs, l'effet net sur l'emploi non marchand

aidé au premier semestre serait négatif : baisse d'environ 25 000 du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé".

Les remèdes miracle du gouvernement de Villepin

Cent jours pour démontrer l'incapacité de cette nouvelle équipe à agir sur le fond : le bricolage institutionnalisé qui caractérise la politique de l'em-

ploi en France s'est à nouveau exprimé dans les mesures annoncées. Parmi celles-ci, le nouveau contrat avec période d'essai de 2 ans s'apparente à une remise en cause brutale du Code du travail. Sur ce point, François Hollande est intervenu au nom du groupe socialiste à l'Assemblée nationale : "(...) Arrive ensuite cette nouvelle affaire : le contrat nouvelle embauche. Le nom est mal choisi ; vous auriez dû l'appeler le "contrat nouvelle précarité", car il s'agit, au lieu d'un contrat à durée indéterminée de droit commun, d'un contrat d'essai de deux ans. Je pensais que le contrat d'essai de deux ans pouvait être réservé au Premier ministre... Il sera généralisé à l'ensemble du salariat. (...)

Vous parliez de modèle étranger qui pourrait vous inspirer. Ce mélange flexibilité/sécurité : j'ai compris que vous avez retenu la flexibilité, mais qu'en matière de sécurité professionnelle, il n'y avait rien en contrepartie."

En lisant mon journal, en écoutant la radio, la télé...

Le Contrat de Travail à durée indéterminée de 2 ans maxi !

Raffarin, Villepin, tout change rien ne change ? Si ! Villepin vient d'inventer le CDI de 2 ans maximum. Dans l'ancien code du travail, il y avait le Contrat à Durée Indéterminée, comme son nom l'indique, et le Contrat à Durée Déterminée, forcément précaire, mais avec quelques gardes-fous, comme l'indemnité de précarité et surtout, l'article L122-3-8 qui stipulait :

"Sauf accord des parties, le contrat à durée déterminée ne peut être rompu avant l'échéance du terme qu'en cas de faute grave ou de force majeure."

Aujourd'hui avec la période d'essai de 2 ans, le travailleur pourra être mis à la porte instantanément...

Oui, c'est une véritable innovation, ce contrat est vraiment à durée indéterminée, on ne sait jamais quand il va s'arrêter.

Conseil général : préparation de la session des 21 et 22 juin

Le groupe de gauche critique la politique en direction des personnes âgées

"Faire de beaux plans, c'est bien, les mettre en œuvre c'est mieux" déclare Hervé Pellois, Président du groupe de gauche au Conseil général. Le rapport de la Chambre régionale des comptes met en exergue les faiblesses de la politique gérontologique menée par le département depuis 5 ans.

Le Projet Agricole Départemental est lui aussi critiqué.

Quant à la politique du logement : *"Le Conseil Général du Morbihan s'oriente enfin sur des avancées que la Gauche prône depuis 10 ans !"*

Rosam : la Fédération met à jour le fichier des adhérents

Tous les adhérents - anciens et nouveaux - ont reçu un formulaire à remplir et à retourner à la Fédération avant le 15 juillet. Cette fiche de renseignements va permettre de mettre à jour le nouveau fichier dénommé Rosam. Cette mise à jour permettra à la Fédération de disposer d'informations complètes sur les adhérents et, après le versement de la cotisation, de lancer la fabrication d'une nouvelle carte d'adhérent plastifiée. Alors ne tardez pas à retourner à la Fédération les bulletins dûment remplis. **Merci à tous pour votre collaboration.**

Conseil européen Bruxelles dans la tourmente

Le Conseil européen des 16 et 17 juin constitue un rendez-vous décisif pour l'avenir de l'Union européenne. En effet, deux questions majeures sont discutées lors de cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des 25 Etats membres. D'une part, il s'agit de prendre une décision sur la procédure d'adoption du Traité constitutionnel européen, après son rejet par la France et la Hollande. D'autre part, il s'agit de s'entendre sur le budget de l'Union pour la période 2007-2013. Voici quelques éléments de compréhension de ces dossiers cruciaux pour l'avenir.

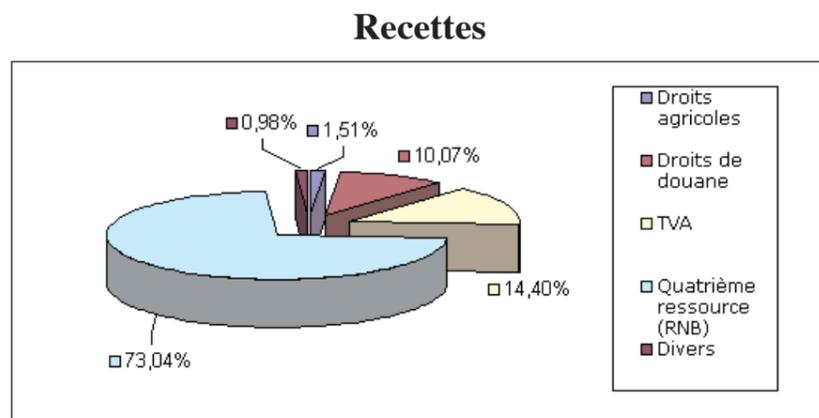
Les "Perspectives financières" de l'Union ont été adoptées par la Commission européenne en février 2004 pour définir le cadre et les priorités budgétaires de la Communauté pour 6 ans, en arrêtant les plafonds de dépenses pour cette période. Elles définissent ainsi un cadre pour l'adoption des budgets annuels. Ce texte est donc éminemment politique, puisqu'il traduit, en termes financiers, le projet politique de l'Union à moyen terme. Ce texte doit être adopté, en 2005, par le Conseil européen et par le Parlement.

Faut-il augmenter le budget de l'Union ?

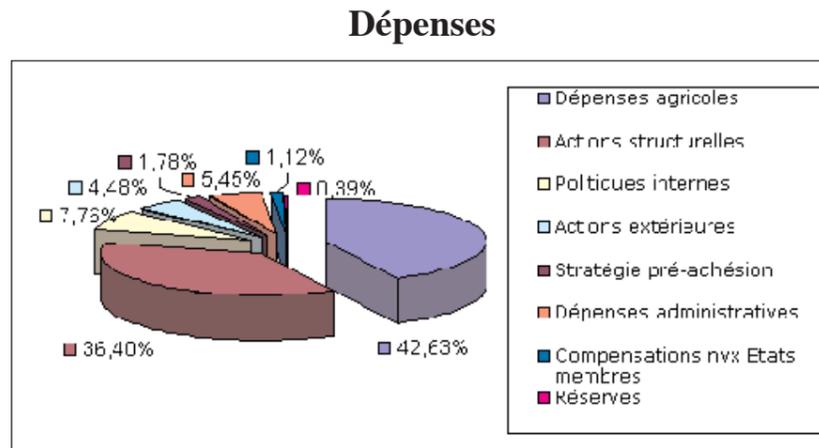
Le budget européen représente actuellement 1,004% du RNB¹ de l'Union. La Commission propose de le porter à 1,14%, ce qui permettrait de faire passer le budget européen à environ 132,6 milliards d'euros (116 milliards en 2005) pour financer l'Europe à 25². Mais les Etats "contributeurs nets" (qui donnent plus qu'ils ne reçoivent), en particulier le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède se sont positionnés en 2003, par la voix de leurs chefs d'Etat et de gouvernement, pour que le budget de l'Union soit plafonné à 1% du RNB communautaire.

Marchandage sur la PAC et le chèque britannique

De 1979 à 1984, Margaret Thatcher s'est battue pour que la Grande-Bretagne obtienne un rabais sur sa contribution au budget européen sous prétexte qu'elle n'avait pas suffisamment de "retour sur investissement", ce qui lui a valu la fameuse formule "I want my money back" (Je veux qu'on me rende mon argent). L'Angleterre était alors dans une phase de récession et l'agriculture, qui représentait plus de la moitié du budget européen, n'était pas un secteur majeur pour ce pays. Ce rabais est donc supporté depuis par les autres pays membres. Aujourd'hui, la Commission et les autres Etats, en particulier l'Italie, l'Allemagne et la France, s'accordent pour que l'on revienne sur cette mesure de faveur. Mais Tony Blair ne l'entend pas ainsi et menace de poser son veto si ce rabais était remis en cause. En contrepartie, il considère qu'il faudrait revoir le financement



Les recettes de l'Union européenne sont constituées à plus de 73% par les contributions des Etats membres. Le reste du budget est réalisé en majeure partie par les droits de douanes sur les produits importés et par la TVA.



Les principaux postes budgétaires de l'Union sont la Politique Agricole Commune à hauteur de 42% du budget européen (dont la France est le premier bénéficiaire) et les fonds structurels (aide aux régions) pour 36% du budget.

de la PAC, dont la France est le premier pays bénéficiaire. Or, un engagement a été pris en 2002 pour que l'enveloppe de la PAC soit "sanctuarisée" jusqu'en 2013.

Dans ces conditions et dans l'état actuel des négociations, il paraît peu probable qu'un accord puisse se dégager à l'issue de ce Conseil européen.

Arrêt ou poursuite de la procédure de ratification du Traité constitutionnel européen

L'autre sujet qui sera abordé lors de ce Conseil européen est également déterminant, puisqu'il s'agit de la procédure de ratification du Traité constitutionnel européen. Après le rejet du texte par les citoyens français et néerlandais, Tony Blair a décidé de ne pas s'engager sur le l'organisation d'un référendum britannique en 2006.

Deux choix vont dès lors être discutés :

- maintenir la procédure de ratification des pays qui ne sont pas encore prononcés et trouver une issue

fin 2006

- stopper dès à présent la procédure pour engager une phase de réflexion sur l'avenir du traité

Tony Blair, qui défend cette dernière position, accèdera à la présidence tournante de l'Union le 1er juillet prochain pour une période de 6 mois. Il s'agit là encore d'une position divergente de celle de Jacques Chirac qui a demandé à Jean-Claude Juncker de poursuivre le processus de ratification. C'est également la position de l'Allemagne ou de la Pologne, pour ne citer que ces pays, ainsi que celle du Président de la Commission Barroso qui estime que la décision doit être collégiale.

A ce jour, 13 pays, dont la Grande-Bretagne, n'ont pas encore ratifié le traité.

¹Le **revenu national brut** (ancien PNB) est égal à la somme des revenus primaires perçus en une année par tous ceux qui ont participé à la production sur le territoire (salaires et revenus de propriété).

² A titre de comparaison, le budget de la France est de 285 milliards d'euros

La laïcité : vecteur commun au vivre ensemble et à la tolérance

La République est en crise. Crise du politique, crise de l'identité républicaine, crise de l'intégration républicaine. Trouver sa place dans une société en mutation, individualiste, qui va de plus en plus vite et qui se complexifie, n'est pas chose aisée.

Le communautarisme est en expansion parce que pour beaucoup de nos concitoyens, la communauté, par les liens sociaux qu'elle crée, aide et apporte des réponses. Fort de ce constat, de plus en plus de voix, à droite tel Sarkozy, développent une vision politique segmentée, intégrant une République éclatée et communautarisée. Et pour eux, la loi de 1905 doit être revisitée pour prendre en compte ces évolutions.

Nous devons réaffirmer haut et fort que nous ne partageons pas cette option. Pour autant, notre projet doit être l'occasion de redéfinir notre vision de la République, et savoir comment donner corps à l'intégration républicaine, en tenant compte des diversités.

La loi de 1905 à 100 ans

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une société se dote d'un outil -l'affirmation de la laïcité- qui donne sens à l'Etat public : la nation décide que l'Etat n'a à exercer aucun pouvoir religieux et les Eglises aucun pouvoir politique. Si ce principe n'a pas à être remis en cause, nous ne pouvons faire l'impasse d'une réflexion approfondie sur la façon dont on l'a interprétée et mis en œuvre jusqu'alors.

La loi de 1905 expose que le rôle de la puissance publique est de poser un cadre à la vie en collectivité, de réguler et encadrer les débats de doctrines et actions collectives à caractère philosophique. Quant aux Eglises (comme les autres mouvements philosophiques, sociaux ou politiques), elles mènent une action de "morale".

Un outil pour découvrir l'autre

La laïcité doit permettre à chacun d'exprimer son identité, d'exprimer ce qu'il est dans son essence même pour donner à comprendre aux autres ce qui nous lie. Ce qui nous lie c'est avant tout d'être des hommes libres et égaux en droits et de pouvoir s'exprimer dans notre République laïque. Pas le contraire : mettre en avant ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise, tel doit être le but des socialistes en 2007.

Socialistes, nous considérons qu'associations, syndicats, mouvements politiques et philosophiques, entreprises, écoles, constituent des corps sociaux importants qui contribuent à créer du lien social, à donner du sens à ce qui nous rassemble, à construire nos propres identités. Les Eglises entrent dans ce cadre car elles sont créatrices de

solidarités. Autrement dit, politiquement, dans une société laïque, les Eglises doivent être considérées comme des corps sociaux ; ni plus ni moins.

L'Etat doit faciliter l'expression des identités religieuses

Le voile à l'école doit être combattu : l'expression des identités philosophiques, politiques, religieuses doit être prohibée dans le lieu de la formation des futurs citoyens. Le voile en dehors de l'école doit avoir toute sa place : dès lors qu'il est le choix librement consenti de tout adulte responsable de lui-même, c'est un élément constitutif de son identité mais ce ne doit pas être un frein à l'éducation et à la socialisation. En revanche, l'Etat laïque doit favoriser l'expression religieuse et le dialogue inter religieux et le dialogue religions /société civile/ élus locaux.

Nous demandons enfin que tout acte d'intolérance, de racisme, de fondamentalisme religieux ou de non-respect des valeurs républicaines soit sévèrement réprimé afin que chaque citoyen puisse trouver sa place dans la société et vivre ensemble.

**Annaïg Le Moël
PS Lanester - MJS Lorient**

Assises régionales de la solidarité internationale

Le Conseil régional a invité les associations et les collectivités bretonnes, le samedi 18 juin à Lorient, pour évoquer les actions de coopération en direction des Pays du sud. Elle entend ainsi affirmer son rôle de coordination par la concertation et le partage d'expériences, et dégager des pistes de travail en faveur du commerce équitable, de la promotion sociale et civique des femmes...

Projet de loi "services à la personne" : objectif précarité

Communiqué du Bureau national

L'objectif annoncé de la création de 500 000 emplois en trois ans dans le secteur des services à la personne est irréaliste. Le gouvernement confirme avec ce dispositif que sa conception de la politique de l'emploi se limite à des baisses d'impôts et de cotisations sociales, malgré l'échec complet de cette politique depuis trois ans, en termes d'emplois et de comptes sociaux.

Le Parti socialiste rappelle que la création d'emplois dans ce secteur passe avant tout par une politique active de soutien et d'aide aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, les mieux à même de garantir des emplois de qualité et en quantité.

En outre, le dispositif présenté est fondamentalement injuste. Il est fondé sur les allègements d'impôts ; il ne bénéficiera qu'aux particuliers employeurs assujettis à l'impôt sur le revenu, à l'exclusion de tous les autres, soit près de la moitié des Français.

Pour le Parti socialiste, un plan sur les services à la personne exige d'abord une lutte contre la précarité de ces emplois. Derrière les vœux pieux et les slogans, le projet du gouvernement ne comprend aucune mesure concrète de nature à enrayer cette précarité. Au contraire, le mécanisme incitatif institué favorisera une individualisation dangereuse des relations de travail, qui placera un nombre croissant de salariés d'employeurs individuels dans une situation sociale plus fragile.

Les socialistes entendent dans le cadre du débat parlementaire, confirmer la nécessité d'une sécurisation réelle des trajectoires professionnelles de ces salariés, alliant formation qualifiante obligatoire, validation des acquis de l'expérience et amélioration de leur statut légal et conventionnel (ex. : prise en compte des temps de transport entre plusieurs employeurs, obligation d'établir des fiches de paie etc.).

Ils condamnent la manœuvre consistant à profiter de ce projet de loi dit de "services à la personne" pour réviser à la baisse le plan de cohésion sociale adopté, il y a quelques mois seulement.

MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

Après la mobilisation, la réflexion

Les militants de la fédération du Mjs Morbihan se sont investis et mobilisés durant la campagne référendaire pour défendre le oui au traité constitutionnel. Cette campagne a été difficile, mais malgré la victoire du non, nous restons fiers de notre engagement et fidèles à nos convictions.

Cependant nous sommes obligés de comprendre le non si nous voulons surmonter cette défaite. Tout d'abord les Français n'ont pas tous dit non à l'Europe mais certains se sont exprimés pour une autre Europe. Comme le oui, le non répondait à des motivations / logiques très diverses : non à Chirac, à son gouvernement ou à la classe politique toute entière... La victoire du non est également liée à l'ampleur de la crise sociale que traverse actuellement la France : chômage, précarité, affaiblissement du lien social, etc... C'est pourquoi la majorité des sympathisants de

gauche a voté non pour refuser une Europe trop libérale, alors que ce traité était pour nous le meilleur moyen, sinon le seul, d'obtenir une Europe moins libérale et plus démocratique. Malgré cette différence de point de vue avec les partisans de gauche, notre objectif est le même. Désormais la gauche doit s'unir pour repenser l'Europe.

La campagne référendaire a révélé le manque d'information des citoyens à propos de l'Europe, par exemple en ce qui concerne les compétences respectives de l'Union ou des Etats membres ou encore les dispositions des traités en vigueur. Ce manque d'information a facilité la victoire du non, car cela a permis l'utilisation d'arguments populistes et fallacieux. La responsabilité n'en revient pas premièrement aux médias, mais plutôt aux hommes politiques, y compris socialistes, qui n'ont pas su expliquer l'Europe, et qui s'en sont trop

souvent servis comme bouc émissaire pour justifier certaines politiques auprès de l'opinion publique. Il est donc indispensable, au nom du projet européen, que les dirigeants fassent désormais preuve de courage politique, et qu'ils s'emparent du débat européen de façon permanente et non plus une fois tous les 10 ans à l'occasion d'un référendum.

En tant que jeunes socialistes, nous militerons aux côtés de nos aînés pour un renouvellement du projet européen. Nous sommes également convaincus de la nécessité de sensibiliser la jeunesse au projet européen, et notamment à l'école. C'est pourquoi l'Europe et l'éducation doivent être au cœur du projet socialiste pour 2007.

Clément Le Chêne, secrétaire fédéral et les militants présents en assemblée générale du 10 juin 2005

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Samedi 18 juin - Lorient
Assises régionales de la solidarité internationale - 9h00

Samedi 18 juin - Vannes
Formation permanente des adhérents - 12h30

Dans les sections

Mardi 28 juin - Caudan
Réunion de section à Moustoiric - 20h30

Actualité

Tout fout le camp

Le troisième message envoyé au Président de la République par les Français à l'occasion du vote du référendum sur le projet de Traité constitutionnel européen a pourtant été très clair, Chirac n'en a tenu, une fois de plus, aucun compte. En nommant Dominique de Villepin à Matignon et Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur avec rang de Ministre d'Etat, c'est un véritable bras d'honneur qu'il a fait aux Français. Outre que ce très improbable duo a de bonnes chances de ne pas marcher, c'est la France qui va encore faire du sur place et voir son économie plonger un peu plus dans le rouge. Ce ne serait que risible s'il n'y avait pas des centaines de milliers de gens dans la détresse du fait de la situation économique et du chômage qui progresse inexorablement. La bataille de l'emploi est lancée nous informe sans rire le Premier Ministre. Je croyais dans ma grande naïveté que c'était déjà la priorité de Chirac en 1995. Il faut croire que l'on ne change pas une politique qui échoue lamentablement. Ce n'est pas les deux ou trois mesures demandées et obtenues par le patronat qui vont changer les choses. Un peu plus de précarité pour les salariés ne devrait pas améliorer l'image racornie du Président et de son gouvernement aux ordres du libéralisme le plus échevelé.

Dans cet univers morbide, nous pourrions entrevoir un peu d'espoir de voir une équipe nouvelle prendre les rênes du pays en 2007. Pour ce faire encore faudrait-il trouver un consensus largement majoritaire susceptible de bâtir un projet crédible qui redonne espoir aux Français. On peut considérer, à cet égard, que le Parti Socialiste devrait en être la cheville ouvrière. Or nous pouvons constater que nous n'en prenons pas le chemin. Le vote du référendum a laissé des traces dans notre parti. Il ne me semble pas que la meilleure manière de réussir à retrouver le chemin de la confiance des Français pour gouverner notre pays soit celle engagée actuellement. La réalisation d'un projet de gauche demande la participation de toutes les composantes de notre parti, sans exclusives ni a priori. Nous ne pouvons pas nous permettre un second congrès de Rennes. La responsabilité d'un échec serait trop dommageable pour tous les Français qui attendent un changement pour que l'on n'écoute pas tous les militants et responsables qui souhaitent apporter leur pierre à l'édifice. Avant de discuter de notre projet avec tous nos partenaires de gauche sachons nous réunir pour l'écrire en faisant fi des ambitions de tous et de chacun.

Le Cormoran

DU CÔTÉ DES ÉLUS

Paul Paboeuf - A mi-mandat

Ce qui a été fait, ce qui reste à faire

Après 4 ans d'exercice d'un second mandat municipal à Questembert, Paul Paboeuf et son équipe ont réalisé un document retraçant le bilan à mi-mandat de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire sur la commune. Illustration d'une pratique indispensable de l'évaluation et du compte-rendu de l'action publique qui tend à se développer... et qui peut nourrir les réflexions sur les projets locaux pour 2008.



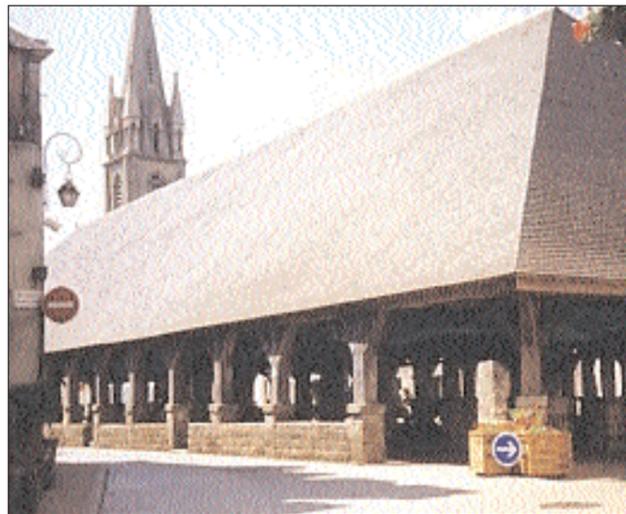
Paul Paboeuf - Maire de Questembert

Le message que la majorité questembertoise a tenu à adresser à ses administrés est simple : dire ce que l'on peut faire et faire ce que l'on a dit. Le document, qui se présente sous la forme d'un petit livret d'une vingtaine de pages, a été financé par les élus de la majorité sur leurs propres deniers. Il retrace, poste par poste, les grands travaux et les différentes actions menées par la municipalité depuis 2001. Il constitue un bon moyen de prouver que les promesses ou propositions avancées lors de la campagne électorale n'étaient pas des paroles en l'air et qu'elles ont été suivies de mesures concrètes. Il permet en outre de montrer la faculté d'adaptation d'une équipe municipale face aux évolutions constantes que connaît une commune comme Questembert, à commencer par l'accroissement de sa population.

Une commune en expansion

Logements sociaux, nouveau centre de secours, implantation d'une médiathèque en centre-ville, nouvelle maison de retraite, nouvel espace socio-culturel, construction de la Maison de l'Enfance, accompagnement de l'implantation des

locaux de la MSA... On ne peut pas dire que la commune de Questembert n'anticipe pas l'avenir. Cette plaquette permet ainsi de retracer les investissements déjà réalisés et fait le point sur les chantiers en cours de réalisation, avec un souci de pédagogie. La difficulté de compréhension des enjeux de l'action publique, même locale, est souvent un frein à la participation des citoyens. La recette consiste à expliquer, sous une forme accessible par tous, les mécanismes d'action et les solutions retenues, sans pour autant tomber dans la simplification ou le simplisme. Par exemple, pour justifier la politique fiscale, le livret propose une approche comparative du taux d'imposition avec d'autres villes



morbihannaises de taille équivalente. Cela permet de désamorcer des rumeurs et de constater que Questembert est loin d'être la commune où les habitants sont les plus imposés. Cette démarche est bien accueillie par la population. "Nous avons déjà eu l'occasion de faire des réunions publiques de compte-rendu de mandat, mais ces

réunions ne rassemblaient que peu de monde, explique Paul Paboeuf. Nous avons cette fois décidé de distribuer cette plaquette en porte à porte et nous engageons la discussion : les gens sont très contents, même quand ils ont des revendications à formuler".

Un site Internet pour communiquer avec les citoyens

Une autre manière de rendre compte de la politique municipale en cours est l'entretien d'un site Internet de la majorité, là aussi financé sur des deniers privés. La majorité de Questembert a lancé le sien depuis le début de l'année, sur un logiciel libre afin d'en diminuer le coût. On peut y trouver une multitude d'informations pratiques qui permettent de mieux comprendre les différents dossiers et les choix politiques qui en découlent... ce qui ne figure généralement pas dans les sites Internet officiels des communes. Il offre également la possibilité de poser directement des questions aux élus de la commune, par le biais d'un forum. Enfin, l'équipe municipale peut faire le choix de ne pas parler exclusivement de la commune, mais aussi de s'exprimer sur des sujets de société plus généraux... par exemple en donnant leur opinion sur un référendum national.

Vous pouvez consulter le site Internet de Paul Paboeuf et de la majorité municipale de Questembert à l'adresse suivante : www.questembert-notre-cite.org/

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 74716 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php